



Académie De Roberval
 1275, rue Jarry Est
 Montréal (Québec) H2P 1W9
 Téléphone : (514) 596-5523

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'Académie de Roberval

Tenue le 24 novembre 2021, via la plateforme Teams

Présences :

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Conseil d'élèves			Équipe-École			Parents		
Sehraoui Ahmad	X		Laberge Bruno	X		Feriel Touati	X	
Dyachkov Charles-Philippe	X		Isabelle Lemay	X		Anabelle Caron	X	
			Germain Leroux	X		Vincent Martin		X
			Luc Valade	X		Nafi Niang	X	
						Alain Bernardeau	X	
						Frédéric Berthézène	X	
						Rachid Azzoun	X	
						Moussa Kaba		X

Invités :

David Lavoie et Martin Ménard du CSSDM

1. Ouverture de l'assemblée : présences et vérification du quorum

À la suite de la constatation du quorum, la réunion est déclarée ouverte à 19h04.

M. Azzoun accepte d'être secrétaire de séance.

Mme. Feriel Touati préside la séance en l'absence de M. Vincent Martin

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de M. Alain Bernardeau et secondé par Mme Anabelle Caron.

3. Parole au public.

Pas de public présent.

4. Lecture et adoption du PV de la rencontre du mois d'octobre 2021

M. Touati fait la lecture du PV pour l'assistance.

M. Azzoun rappelle que le PV ne peut-être approuver que par les gens qui étaient présent lors de la réunion.

Est adopté sur proposition de M. Alain Bernardeau et secondé par M. Frédéric Berthézène.

5. Mot de la présidence.

Pas d'information ni de correspondance.

6. Mot de la direction.

6.1. Bâtiment De Castelnau

Messieurs David Lavoie et Martin Ménard prennent la parole et font une présentation à ce sujet :

Au mois de janvier 2022, on aura 4 ans depuis le déménagement de l'ADR. Ils font retour sur la situation depuis le déménagement qui a eu lieu en janvier 2018.

Ils nous informent que le financement complémentaire vient d'être accepté le vendredi 19 novembre 2021.

Le projet va se dérouler en 2 phases :

- Phase 1 : elle devrait s'étaler sur 6 mois (fin prévue Déc. 2022)
- Phase 2 : elle va durer 22 mois.

Mme Caron et M. Azzoun, rappel sur la lenteur des travaux.

M. Bernardeau exprime sa frustration sur les délais. Il propose d'organiser une sorte de porte ouverte aux anciens élèves lors de la réouverture de l'Académie.

M. Valade, pose la question sur l'enveloppe du budget, si elle est fermée? M. Martin Ménard, réponds que oui mais si advenant le prix des matériaux augmente vu la conjoncture actuelle (Covid-19), il y a toujours moyen de faire une demande en conséquence.

M. Leroux exprime sa joie de voir que ce qui a été proposé par les enseignants a été pris en considération lors de la réalisation des plans.

M. Lavoie remercie la collaboration de M. Laberge et de l'ensemble des membres de l'équipe école.

M. Azzoun demande d'avoir le détail de la ligne de temps du projet pour faire le suivi sur l'avancement des travaux, et de transmettre cette information aux parents.

6.2. Renouvellement du statut particulier de l'ADR.

M. Laberge explique le processus qui revient aux 2 ans et pourquoi c'est important de faire cette procédure afin de garder le statut particulier de l'Académie.

Le CÉ doit se prononcer sur 2 résolutions : Garder le statut et approuver la grille matière.

- Le CÉ déclare sa volonté de garder le statut particulier de l'Académie de Roberval
Proposer par M. Azzoun et secondé par Mme Caron.
- M. Laberge explique la grille matière de chaque année d'étude en passant en revue le nombre de période pour chacun des niveaux.
M. Azzoun propose d'approuver la grille matière, il est secondé par M. Bernardeau.

Mme Touati se questionne sur l'utilité de garder le latin dans le cursus de formation. M » Laberge réponds à son questionnement.

6.3. Budget de l'établissement.

M. Laberge prend le temps pour passer en revue chaque fond et donner les explications en conséquence.

7. Mot des représentants du conseil d'élèves.

Les représentants se demandent qui il faut s'adresser s'ils ont des projets?

M. Laberge leur demande de venir le voir à ce sujet.

Ils veulent savoir aussi, le statut de la sortie des 5^{ème} année au Mont-Mégantic.

Vu la situation actuelle, M. Laberge répond qu'il va en discuter avec l'enseignant.

8. Mot du représentant au comité de parents.

Mme Niang nous informe qu'ils ont eu 3 rencontres du comité de parents.

9. Mot du représentant de l'OPP.

Il n'y a rien à signaler.

10. Divers.

M. Bernardeau propose la possibilité d'avoir un ancien élève de l'ADR qui est au Cégep qui vient donner des infos sur le Cégep vu de l'intérieur.

M. Touati se propose de s'occuper de la conception des sondages futurs via « Survey Monkey »

Prochaine réunion du CÉ : 19 janvier 2022.

Levée de l'assemblée à 20h57